

46^{ème} RALLYE NATIONAL DU GARD GT2I – ALES AGGLOMERATION

23 – 24 – 25 Juin 2017

PROGRAMME - HORAIRES

- **Lundi 24 avril 2017** : Parution du règlement
- **Lundi 24 avril 2017 minuit** : Ouverture des engagements
- **Lundi 12 juin 2017** : Clôture des engagements
- **Samedi 17 juin 2017**: 9h00 Parution du road-book
- BAR LE 106 - Rue Louis Gourdouze - L'impostaire 30110 Les Salles du Gardon

Dates et heures des 3 passages de reconnaissances :

- samedi 17 juin 2017, 9h -18h
- dimanche 18 juin 2017, 9h-18h
- jeudi 22 juin 2017, 8h-18h
- vendredi 23 juin 2017, 8h-17h

Les reconnaissances des spéciales :

ES 8 —10 « Pole Mécanique-GT2I» 2 passages de reconnaissance vendredi 23 juin 2017 de 18h à 21h

-Vendredi 23 juin 2017 de 17h à 21h : Vérifications des documents :

Salle de Briefing Pole-Mécanique Alès –Cévennes, Vallon Fontanes 30520 Saint Martin de Valgalgues

-Vendredi 23 juin 2017 de 17h30 à 21h30 : Vérifications Techniques

Paddock du Pole-Mécanique Alès –Cévennes, Vallon Fontanes 30520 Saint Martin de Valgalgues.

-Vendredi 23 juin 2017 à partir de 18h : Mise en place du parc de départ

Avenue Jules Guesde à Alès.

-Vendredi 23 juin 2017 à 21h : 1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs

Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes

-Vendredi 23 juin 2017 à 22h30 : Publication des équipages admis au départ et ordre de départ

Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes.

-Vendredi 23 juin 2017 à 20h : Briefing des ouvriers et véhicules d'encadrements

Pc Course, Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes.

-Samedi 24 juin 2017 à 9h00 : Départ de la 1^{ère} étape (après le VHC).

Avenue Jules GUESDE à Alès

-Samedi 24 juin 2017 à 19h13 : arrivée de la 1^{ère} étape (1^{er} VHC)

Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes

-Samedi 24 juin 2017 à 21h30 : Publication des résultats de la 1^{ère} étape et de l'ordre de départ de la 2^{ème} étape

Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes ainsi qu'au parc de départ, Avenue Jules Guesde à Alès.

-Dimanche 25 juin 2017 à 9h00 : Départ de la 2^{ème} étape (avant le rallye moderne)

-Dimanche 25 juin 2017 à partir de 14h30 : -Arrivée Finale Place Gabriel Peri

-Dimanche 25 juin 2017 à 15h15 : 3^{ème} réunion des Commissaires Sportifs,

Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes

-Dimanche 25 juin 2017 à 15h15 : Vérification finale au Garage Prades Plan,

22 Avenue Marcel Cachin, à Alès

-Dimanche 25 juin 2017, Publication des résultats du rallye 30' après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent

-**Dimanche 25 juin 2017**, Remise des Prix sur le Podium à l'entrée en parc Avenue Carnot à Alès à l'arrivée du dernier concurrent.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALEs sise – Pole Mécanique d'Alès
30520 ST MARTIN DE VALGALGUES – 04 66 55 65 66 – 06 86 67 69 04
organise les 23, 24 et 25 juin 2017 en qualité d'organisateur administratif et technique.
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Languedoc Roussillon le sous le numéro et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro en date du

Comité d'Organisation

Bureau ASA Alès

Président	M. Frédéric ROSSEL	Licence n° 3954
Président délégué	M. Samuel TEISSIER	Licence n° 2010
Vice Président	M. Franck SAUMADE	Licence n°172406
Vice Président	M. Yannick TRIBES	Licence n°187790
Secrétaire	Mme Nathalie CHANTAGREL	Licence n° 9549
Secrétaire Adjointe	Mme Audrey JULIAN	Licence n°170779
Trésorier	M. Nicolas BARONI	Licence n°205725
Trésorière Adjointe	Mme Christine VILLALON	Licence n°42397

Ainsi que, Mme Corinne MASSY, M. Michel AIGUILLON ORTIZ, M. Nicolas BALDIT, M. Vincent BELTOISE, M. David BOULANGER, M. René BRUNET, M. Fabien DARDALHON, M. Jacky DWORACZEK, M. Damien GRAND, M. Jacques MARONCLE, M. Michel MOLINE, M. Vincent RAVEL, M. Michel VEZON, ainsi que Mme Edwige APARICIO, Mme Harmonie LARGUIER et Mme Fabienne ARNOUX et toute l'équipe technique de l'ASA d'Alès

Organisateur technique

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALEs sise – Pole Mécanique d'Alès
30520 ST MARTIN DE VALGALGUES – 04 66 55 65 66 – 06 86 67 69 04

1.1P.OFFICIELS

Observateur FFSA	M.Patrick PERRIN	Licence n° 6678
Président du Collège des commissaires Sportifs	M. Jacques PAOLI	Licence n° 2692
Membres du Collège des commissaires Sportifs	M. Jacques GUINAMARD	Licence n° 14569
Membres du Collège des commissaires Sportifs	M. Hervé BESSON	Licence n° 84524
Secrétaire du Collège des commissaires Sportifs	Mme Martine VINCENT	Licence n° 44420
Directeur de Course	M. Patrick BOUTEILLER	Licence n°128253
Directeur de Course Adjoint	M. Claude MARY	Licence n° 1622
Adjoint à la direction de course (Pc)	Mme Carmen BELCHI	Licence n°192123
Adjoint à la direction de course (Pc)	Mme. Evelyne ROL-ALLE	Licence n° 40773
Secrétaire à la Direction de Course (Pc)	Mme Martine VINCENT	Licence n° 44420
Directeur de course adjoint délégué aux épreuves spéciales	M. Nicoals BALDIT	Licence n°192123
Directeur de course adjoint (inter) délégué aux épreuves spéciales	Mme Sylvie MONTET	Licence n°205244
Directeur de course adjoint délégué aux épreuves spéciales	M. Thierry HAMONIC	Licence n°31600
Voiture tricolore	M. Marc HABOUZIT	Licence n°128253
Voiture Autorité	M. Frédéric ROSSEL	Licence n°3953
Voiture Balai	M. Régis VINCENT	Licence n°47545
Commissaire Technique Responsable	M. Christophe NATEWAJKO	Licence n°43054
	M. David FOURTET	Licence n°18310
	M. Alain COSTE	Licence n°18050
	M. Jean Pierre ROLLAND	Licence n°2693

	M. Jean CAMPANA	Licence n°4045
	M. Yves PERIE	
Juge de Faits	M. Jean Luc DEVRIESE	Licence n° 37766
Responsable		
Chargé des relations avec les concurrents	M. Ivan PRISTCHEPA	Licence n°5705
Chargé des relations avec les concurrents	M. Alain DESSENS	Licence n° 205325
Chargé des relations avec les concurrents	M. Gérard DURAND	Licence n°13816
Chargé des relations avec les concurrents	Mme Hélène GUINAMARD	Licence n° 15891
Médecin responsable	Dr Michel ROMIEU	Licence n° 9031
Chargé de mise en place des moyens	M. David BOULANGER	Licence n° 31167
Chargé des relations avec la Presse	M. Olivier FOSSAT	Licence n°110338
Responsable de l'accueil des Officiels	Mme Audrey JULIAN	Licence n°170779
Responsable vérifications administratives	Mme Antonia DURAND	Licence n°210470
Responsables Parc assistance	M. Nicolas BARONI	Licence n°205725
Speaker	M. Frédéric LOMBARD	Licence n°56718

1.2P. ELIGIBILITE

Ce Rallye compte pour la Coupe de France des **Rallyes Coef 4**, Championnat de ligue Languedoc-Roussillon – le Challenge ASA d'Alès-Claude Soumadiou, le Challenge N2S

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le vendredi 23 juin 2017 de 17h à 21h

- Salle de Briefing - Pole-Mécanique Alès –Cévennes, Vallon Fontanes 30520 Saint Martin de Valgalgues

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 23 juin 2017 de 17h30 à 21h30

- Paddock du Pole-Mécanique Alès –Cévennes, Vallon Fontanes 30520 Saint Martin de Valgalgues

Les vérifications finales seront effectuées : Garage Prades-Plan

Adresse : Quai Bilina Alès Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au

46e RALLYE NATIONAL DU GARD – ALES AGGLO

doit adresser au secrétariat du rallye :

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALES sise - Pole Mécanique d'Alès
30520 ST MARTIN DE VALGALGUES

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 12 juin 2017 Si à cette date le nombre des engagés est inférieur à 70, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient alors immédiatement prévenus de cette décision.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 520 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1040 € (x 2)
- 25 € de réduction par membre de l'équipage licenciés à l'ASA d'Alès

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée au - Pole Mécanique d'Alès 30520 ST MARTIN DE VALGALGUES dans les zones définies dans le road book.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de national du Gard-Alès Agglomération représente un parcours de 371,9km.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 122,7km.

Les épreuves spéciales sont :

Es 1-3-5 : Cendras – Le Pendedis : 19km 800

Es 2- 4 -6 : Ste Cécile d'Andorge : 9km 300

Es 7 -9 : Branoux les Taillades : 13km 300

Es 8 -10 : Pôle Mécanique GT2I : 4.4km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

- samedi 17 juin 2017 de 9h à 18h
- dimanche 18 juin 2017 de 9h à 18h
- jeudi 22 juin 2017 de 8h à 18h
- vendredi 23 juin 2017 de 8h à 17h

Les reconnaissances des spéciales :

- **ES 8 —10 « Pôle Mécanique-GT2I» 2 passages de reconnaissance vendredi 23 juin 2017 de 18h à 21h**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble jaune
- Chef de poste : Chasuble orange identifiée « chef de poste »

- Directeur de Course : chasuble orange identifiée « directeur de course »

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

10.1P. PRIX

Scratch :

1 er : 2 x engagement 2e : 1 engagement 3e : ½ engagement

Classe : (prix réduits de 50% si moins de 5 partants)

1 à 5 partants – 1er : 1 engagement

6 à 9 partants - 1er : 1 engagement 2e : ½ engagement 3e : 1/3 engagement

10 à 24 partants - 1er : 1 engagement 2e : ½ engagement 3e : 1/3 engagement 4e : ¼ engagement

25 et + partants - 1er : 2 engagements 2e : 1 engagement 3e : ½ engagement 4e : 1/3 engagement 5e : ¼ engagement

10.1.1P. Cas particuliers

Les valeurs des prix sont calculées en fonction du montant de l'engagement réellement payé par les différents lauréats. Les Prix Groupes et Scratch ne sont pas cumulables. Les équipages qui recevront un prix se verront également remettre une coupe par membre d'équipage. Deux commissaires seront également récompensés Dans le cas où il y aurait moins de 100 partants les prix seront minorés de 10% (sauf 1er de classe)

La remise des prix se déroulera le dimanche 25 Juin 2017 à 16h environ sur le podium d'arrivée Avenue Carnot.